

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Ré

Mo
b

21120683

Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège division Marche-en-Famenne
le 28/9/21

Greffé

N° d'entreprise : 0452 937 243

Nom

(en entier) : **TECHNIQUES SPECIALES DU BETON DE VOIRIE**(en abrégé) : **T.S.B.V.**Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **Rue Oster, 6 à 6997 EREZEE****Objet de l'acte : Démission/Nomination**

(Extrait du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale ordinaire
du 1^{er} juin 2021)

(…)

5 ième résolution : L'AG prend acte de la démission des Administrateurs : Mrs Paul JEROUVILLE, Paul PONDANT, Bernard DEUMER, J-Claude MATHIEU, Jean-Michel PONDANT, SA GERARD GORCE représentée par Claude WAGNER avec effet au 31 mai 2021

6ième résolution : L'AG nomme de nouveaux Administrateurs : Madame Natacha JEROUVILLE, Monsieur Paul JEROUVILLE, Monsieur Frédéric MATHIEU, Monsieur Jean-Claude MATHIEU Monsieur J-Michel PONDANT, , avec effet au 31 mai 2021

7ième résolution : L'AG renouvelle le mandat du Commissaire aux comptes, la SRL HEYNEN, NYSSSEN & CO, réviseurs d'entreprises, représentée Monsieur Fabien Heynen et Didier Nyssen pour une durée de trois ans échéant lors de l'AG statutaire de mai 2024.

(....)

**PONDANT Jean-Michel,
Administrateur-délégué,**

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad -- 11/10/2021 -- Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).